

# CATALOGUE DE L'EXPOSITION

# LES BOIS-COLOMBIENS

# ET LA GRANDE GUERRE

*Chronique d'une ville  
de la banlieue parisienne  
de 1914 à 1922*



ARCHIVES M. GALLOT

**Du 4 au 19 octobre 2008**

**CENTRE CHARLEMAGNE**  
**9, rue Félix-Braquet**

**RENSEIGNEMENTS : 01 41 19 83 48**



Cette exposition, organisée à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice entre la France et l'Allemagne lors de la Première Guerre mondiale, est intitulée «Les Bois-Colombiens et la Grande Guerre». La démarche scientifique a été de mettre l'accent sur les répercussions directes du conflit de 1914-1918 sur la vie quotidienne des Bois-Colombiens ainsi que sur la perception de la réalité de la guerre à l'arrière, plutôt que sur l'aspect purement militaire et guerrier.

La responsabilité de l'organisation de l'exposition revient au service Archives et Documentation, en collaboration étroite avec le service Culturel, le service Communication et les associations (anciens combattants, collectionneurs,...) de Bois-Colombes.

Les documents et objets présentés proviennent du fonds des archives municipales de Bois-Colombes, d'institutions publiques ou privées ainsi que de particuliers.

Nous avons choisi d'évoquer cette période dramatique de l'histoire nationale et européenne sous un jour différent pour les Bois-Colombiens (la population et la guerre) et, à travers l'exemple de la ville, d'apporter une contribution importante à l'histoire de la proche banlieue parisienne.

Plusieurs thèmes sont abordés :

- **les Bois-Colombiens face à la guerre** (mobilisation générale, accueil des réfugiés et déplacements de population, solidarité populaire, approvisionnement, actions de la municipalité, les enfants et la guerre...)
- **la naissance du destin aéronautique de Bois-Colombes** (reconversion de l'usine d'automobiles Hispano-Suiza, fabrication des moteurs d'avion, collaboration technique du pilote Georges Guynemer...)
- **l'association des Dames Françaises de Bois-Colombes** (soins des soldats blessés dans les deux hôpitaux auxiliaires de l'école Paul-Bert et de la clinique de la rue de la Côte Saint-Thibault par l'association des Dames Françaises, affiliée à la Croix-Rouge)
- **Bois-Colombes et l'hommage à ses héros** (nombreux soldats tués, souscription dès 1915 pour un monument aux morts, érection du monument en 1922...)

### **Remerciements**

**M. CARRAZ**, PRÉSIDENT DU CERCLE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE

**M. DELBECQUE**, HISTORIEN AMATEUR

**M. DESANTI**, MEMBRE DU COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

**M. GALLOT**, HISTORIEN AMATEUR

**M. KIMPYNECK**, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

**M<sup>ME</sup> BEYLOT**, CONSERVATEUR EN CHEF AU DÉPARTEMENT DE L'ARMÉE DE L'AIR DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

**M. LE MÉDECIN GÉNÉRAL INSPECTEUR TOUZE**, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU VAL-DE-GRÂCE

**M<sup>ME</sup> PRÉVOST-BAULT**, CONSERVATEUR EN CHEF À L'HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE À PÉRONNE

**M. LINARÈS**, SERVICE COMMUNICATION, HISPANO-SUIZA

**M. PROT**, ESPACE PATRIMOINE, SAFRAN

**M. GRASSI**, DIRECTEUR DU MUSÉE AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL, SAFRAN

### **Textes**

F. CHEIGNON

E. DELBECQUE (MONUMENT AUX MORTS)

B. DOIZELET

## Éditorial

*Quatre-vingt dix ans après le terme de la « Grande Guerre », ils sont hélas bien peu à pouvoir encore nous raconter leur expérience de ce conflit, alors que nous devons plus que jamais entretenir le devoir de mémoire.*

*Avec cette exposition, notre ville va permettre à chacun, petit ou grand, de se souvenir. Se souvenir de la Guerre de 14-18, c'est bien sûr rendre hommage au courage des soldats qui sont partis au front. Mais se souvenir, c'est également avoir conscience de la souffrance des civils qui, loin des champs de bataille, ont vécu des années d'angoisse et de privations.*

*C'est pourquoi nous avons choisi de jeter la lumière sur la vie quotidienne de nos concitoyens tout au long de ces années. Vous découvrirez l'histoire de ces hommes et de ces femmes qui ont contribué à façonner le destin de Bois-Colombes. Il s'agit là d'une manière passionnante d'aborder l'impact de la « der des der » sur notre ville bien sûr, mais également sur la région, la France et l'Europe.*

*Pour la richesse documentaire de cette exposition et les heures de préparation qu'elle a demandées, je salue le travail de celles et ceux qui ont rendu cette manifestation possible, et leur adresse mes sincères remerciements.*

*Yves Révillon  
Maire de Bois-Colombes  
Vice-président du Conseil général  
des Hauts-de-Seine*

# Les Bois-Colombiens face à la guerre

## Les Bois-Colombiens et la mobilisation générale



Le passage à niveau de la rue de Bourguignons dans les années 1910. Archives municipales 4 Fi 497



Le départ du soldat par Victor Prouvé. Musée de Nancy

À la veille des hostilités, Bois-Colombes, jeune commune très prisée de la proche banlieue parisienne, est en plein développement. L'urbanisation croissante et l'industrie naissante ont transformé l'ancien "Bois de Colombes". Néanmoins, il continue d'y régner un doux parfum de province et une atmosphère de village et c'est dans le grand élan de patriotisme général que la population bois-colombienne envisage l'entrée en guerre contre l'Allemagne.

Le dimanche 2 août 1914, le maire, Jules Collaine, reçoit 20 affiches de la déclaration du gouvernement qu'un gendarme est venu lui remettre dans un pli scellé de cachets de cire. Il descend dans la salle des mariages de l'ancienne mairie (alors située dans l'enceinte du groupe scolaire Paul-Bert, rue Guizot, aujourd'hui rue Auguste-Moreau) pour ouvrir le pli. Les affiches sont placardées immédiatement, les cloches de l'église sonnent le tocsin pendant que les clairons des pompiers parcourent les rues. Le soir même, les réservistes préparent leur paquetage pour le départ du lendemain. En gare de Bois-Colombes, il n'y a plus de trains après 6h du soir ; malgré cela les réservistes doivent se rendre gare de l'Est où a lieu le départ massif des troupes vers la frontière.

Le 3 août, des jeunes gens pillent la laiterie de la firme allemande Maggi. La rumeur se répand que les employés sont des espions et même que Julius Maggi, créateur de la firme a été arrêté à la frontière chargé de 30 millions en or, alors que celui-ci est décédé en 1912 <sup>1</sup>.

Le 4 août, il y a des drapeaux partout dans la ville et vers 6h du soir "une grande animation rue des Bourguignons, on cherche des sujets allemands qui avaient voulu couper des fils télégraphiques <sup>2</sup>."

## Les troupes à Bois-Colombes

Le 3 septembre 1914, les Allemands sont à Senlis et Compiègne. À Bois-Colombes, le 124<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de ligne et le 31<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne de la 8<sup>e</sup> Division d'infanterie arrivent dans la soirée. Ces unités reviennent du front de la Meuse où elles viennent de combattre, notamment à la bataille de Virton, le 22 août.

La division s'y est comportée brillamment en infligeant de lourdes pertes aux allemands et en ralentissant leur avance. Ce sont ainsi plus de 3 000 soldats et officiers qui cantonnent à Bois-Colombes, principalement au groupe scolaire Jules-Ferry et à la maternelle Paul-Bert pour la troupe, et chez l'habitant, pour les officiers.

Le journal de marche du régiment garde la trace du chaleureux accueil de la population de Bois-Colombes, accueil jugé même trop chaleureux par l'autorité militaire qui demande à la municipalité de publier un court article daté du 5 septembre 1914 (ci-contre).

Ils reçoivent l'ordre de rejoindre le front le 6 septembre au matin, sur le flanc ouest du champ de bataille de la Marne, à proximité des troupes britanniques. L'ordre du départ leur est donné à 6h du matin et les derniers éléments quittent la ville vers 10h. Les soldats ne s'encombrent pas de paperasseries et partent avec les véhicules qui leur tombent sous la main. C'est le cas du camion « à quatre roues » de M. Hénault, 131 rue des Bourguignons, qui se trouvait stationné place de la République. Un officier du 124<sup>e</sup> de ligne s'en est emparé sans ordre de réquisition

*«À la demande de l'autorité militaire dont la municipalité partage l'opinion : Le Maire prie très instamment la population de ne pas distribuer avec autant d'abondance, aux troupes cantonnées ici, des boissons variées qui leur sont absolument nuisibles. Il l'invite surtout à ne leur distribuer ni alcool ni boissons alcoolisées. Bien que partant d'un bon sentiment, ces pratiques ont pour résultat de compromettre la santé des hommes et la défense nationale »*

**(EXTRAIT DU JOURNAL DE LA SEINE ET DE L'INDÉPENDANT RÉGIONAL RÉUNIS - ÉDITION DE LA GUERRE, 13 SEPTEMBRE 1914).**

<sup>1</sup> Journal d'une adolescente dans la guerre, Marcelle Lerouge, p. 38.

<sup>2</sup> Journal d'une adolescente dans la guerre, Marcelle Lerouge, p. 39.



Les troupes à Bois-Colombes. Décembre 1918. Archives M. Gallot

au grand dam de M. Hénault qui vient ensuite se plaindre auprès du maire...

À partir du 14 novembre 1918, des troupes stationnent à nouveau à Bois-Colombes. D'abord un bataillon de chasseurs, puis, dans les premiers jours de 1919, le 2<sup>e</sup> bataillon du 88<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de ligne. Une partie des hommes est logée chez l'habitant. Tous auraient pu l'être mais un ordre formel du général commandant la division a ordonné de cantonner les hommes des jeunes classes (1918 à 1920). Ainsi, 350 soldats sont logés dans les classes et les locaux de l'école Paul-Bert. L'arrivée d'une compagnie supplémentaire le 25 mars va porter ce nombre à 500. Début avril 1919, le 2<sup>e</sup> bataillon du 88<sup>e</sup> de ligne est remplacé par le 1<sup>er</sup> bataillon du même régiment.

## L'accueil des réfugiés et les déplacements de population

« Cher Monsieur,

Excusez-moi, vu les circonstances, de ne pas m'attarder à vous entretenir d'affaires personnelles ou particulières et de me borner, sur ce chapitre à exprimer le vœu que vous et les vôtres soient en bonne santé. Ma fille et moi allons bien.

On presse en ce moment les mairies de la Seine de trouver des logements gratuits pour les réfugiés. Ce n'est pas facile, les bonnes volontés paraissent s'émausser.

On pourrait semble-t-il loger beaucoup de ces malheureux, gratis, chez les boches ou austro-boches qui dès le début de la guerre ont quitté leurs confortables installations, soit pour rejoindre leurs régiments, soit pour se rendre aux camps de concentration. Les premiers, officiers pour la plupart dans leur pays, ne se gênent pas pour piller ou faire dévaster les propriétés de nos malheureux réfugiés. Il serait logique que ceux-ci pussent au recours trouver un abri dans les locaux qu'occupaient ceux-là en France, avant la guerre qu'ils ont si bien préparée par leur espionnage.

Pourquoi le ministère de la Justice n'autoriserait-il pas les communes à loger les réfugiés dans les locaux des boches et austro-boches ? Il suffirait de faire connaître officiellement à celles-ci les adresses des propriétés sous séquestre et de leur donner la permission de les affecter à cet usage. À respecter plus longtemps les propriétés de ces bandits, nous sommes, devant les calamités qu'ils engendrent, plus que dépourvus : presque leurs complices.

Il faudrait agir vite, à vous cher Monsieur, si vous partagez ma façon de voir, de chercher les moyens, sinon légaux et juridiques - il ne saurait être question de cela avec les boches - du moins pratiques.

Dans sa déclaration, le gouvernement dit « qu'il a profité quelques fois des suggestions et même des critiques qui lui sont advenues, comme il convient dans une démocratie où chaque citoyen, et le plus humble, est le collaborateur des pouvoirs publics.

Puisse la présente profiter au gouvernement, ce serait tout à la fois de la justice et de l'humanité.

Cordiale poignée de mains

Signé : Decencièrè »

Avril 1918 : répartition d'un don de la Croix-Rouge américaine (American Red Cross) parmi les habitants. La mairie accepte avec reconnaissance la proposition de l'ARC de s'intéresser aux familles réfugiées installées à Bois-Colombes. L'œuvre municipale de la Protection de l'Enfance met à leur disposition un local situé au 4 avenue Villebois-Mareuil.

À l'été 1918, environ 5 000 réfugiés résident à Bois-Colombes.

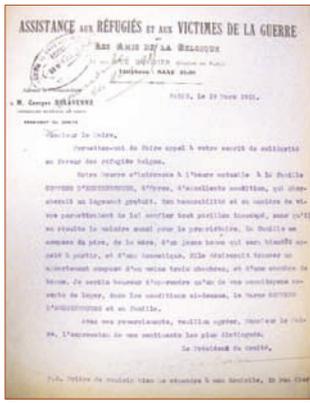
Parmi eux, 1 937 sont inscrits à l'allocation journalière et sont donc considérés comme nécessiteux.

L'avancée allemande sur la capitale se faisant menaçante à la fin du mois d'août 1914, le gouverneur militaire de Paris organise un camp retranché prêt à se défendre. Cette mesure s'accompagne de l'éloignement des civils volontaires. Suite à sa circulaire 724 D/5, le gouverneur militaire de Paris envoie deux hommes des services auxiliaires à Bois-Colombes afin d'organiser cette évacuation. Ces deux hommes vont passer une seule journée à Bois-Colombes, celle du 26 août. En effet, cette tâche est acquittée bénévolement par des habitants non mobilisables. Le maire étant satisfait du service rendu, il invite les deux hommes mis à sa disposition à rentrer dans leurs foyers.

Une solution pour l'accueil des réfugiés doit être rapidement trouvée et Monsieur Decencièrè, secrétaire général de la mairie de Bois-Colombes, adresse un courrier véhément à Monsieur Tissier, directeur de cabinet du président du conseil René Viviani, le 24 décembre 1914 (lettre de gauche).

Un courrier signé par le maire et daté du 22 mars 1915, en réponse à une lettre de M. Delavenne, conseiller municipal de Paris et président du comité d'assistance aux réfugiés et victimes de la Guerre, renouvellera cette proposition qui n'avait visiblement pas reçu d'accueil favorable (lettre de droite).

« Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous informer, en réponse à votre lettre du 19 courant que, depuis longtemps, nous ne disposons plus de locaux gratuits pour les réfugiés. A côté de cette pénurie, nous avons des pavillons et appartements très confortables - vacants par suite du départ obligatoire de leurs occupants allemands et autrichiens. Nous aurions voulu pouvoir y installer au moins les personnalités marquantes - françaises et belges - que nous avons parmi nos réfugiés ; malheureusement, l'autorisation nous en a été refusée... [...] »



Ils forment 520 familles composées de 1 299 adultes et 638 enfants.

À l'inverse, l'amélioration de la situation militaire, et donc la possibilité d'une issue rapide et victorieuse de la guerre, font que les Bois-Colombiens, qui s'étaient exilés au début du conflit, commencent à revenir à partir du mois d'octobre 1918. On estime que c'est environ un cinquième de la population de la ville qui rentre à ce moment-là, soit près de 3 000 à 3 500 personnes. Cela entraîne d'inévitables problèmes de ravitaillement, notamment en farine pour les boulangers.

Reproduction d'un courrier de l'assistance aux réfugiés et aux victimes de la guerre et les amis de la Belgique du 19 mars 1915. Archives municipales 50 W 19.

## La solidarité et le patriotisme populaires

Dès les premiers jours de la guerre, des personnes contactent la mairie afin d'aider dans la mesure de leur moyen. C'est par exemple le cas de Monsieur Alba qui propose une offre philanthropique pour la durée de la guerre à destination de six personnes de Bois-Colombes. Le maire choisit ainsi deux mères et leurs deux enfants respectifs, dont les maris sont partis au front, pour bénéficier de cette aide financière.

*« Je comprends parfaitement la noblesse des sentiments qui vous animent et qui vous honorent. Malheureusement, je ne vois pas trop comment je pourrais vous faciliter l'accès comme infirmière, dans un hôpital militaire où, généralement des diplômés obtenus après examen, sont demandés. Je n'ai pas, d'autre part, qualité pour vous recommander auprès de l'administration militaire, ni ailleurs qu'à Bois-Colombes. Peut-être pourriez-vous offrir vos services aux Dames françaises, comité de Bois-Colombes dont la présidente est Madame Bernard, et qui est à la tête de l'hôpital auxiliaire 202, installé au groupe scolaire Paul-Bert, rue des Carbonnets. »*

Des associations, comme le Patronage laïque de Bois-Colombes, décident d'abandonner leurs subventions pour l'année 1914 au profit des usages que l'administration municipale jugera utiles. La mutualité scolaire de Bois-Colombes fait de son côté un don de 300 francs à la Ville.

Du 7 au 12 août 1914, les personnes non mobilisées qui pourraient être utiles à l'effort de guerre, notamment dans des emplois agricoles, commerciaux et industriels ou n'exigeant pas de connaissances spéciales, doivent se faire connaître en mairie.

L'Association des boy-scouts de Bois-Colombes avait mis deux boy-scouts à disposition de la mairie dès le mois d'août. Leur situation est régularisée lors du conseil municipal du 26 octobre 1914 et l'administration municipale emploiera deux boy-scouts "militarisés" jusqu'à la fin du conflit ; contre rétribution, ils serviront notamment à remplacer le personnel communal mobilisé.

Certaines personnes proposent leur aide directement au maire comme cette dame qui écrit à la mairie en mars 1915. Ci-contre, un extrait de la réponse du maire le 24 mars 1915.

En revanche, en juillet 1917, le maire fait intervenir le préfet de police afin de faire fermer le cinéma, le Biorama, rue Mertens. En effet son directeur, M. Dufaure de la Prade, refuse d'acquitter le droit des pauvres qui se montait à 1 176 francs et 75 centimes au 1<sup>er</sup> juillet. Ce n'est pas le premier conflit qui oppose le directeur de ce cinéma à la commune : il avait déjà refusé de mettre en place un système de sécurité incendie arguant que sa salle se trouve au rez-de-chaussée.

Fin août 1917, le Biorama change de direction. La municipalité donne un avis favorable au projet d'exploitation du nouveau directeur, M. Langenis, citoyen espagnol non naturalisé français, "sous réserve que, dirigé désormais par un étranger, les séances (films, intermèdes et attractions) seront particulièrement surveillées de façon à n'offrir jamais un spectacle à tendance déprimante, anarchiste, immorale ni apologiste de crimes."

Le 20 novembre 1917, le maire donne son accord pour l'exploitation par Mademoiselle Ricot et Monsieur Rion, d'un cinéma "avec chants et attractions" au 78, rue Charles-Chefson, «sous la réserve, bien entendu, que le spectacle sera constamment correct à tous les points de vue et s'inspirera de l'esprit de guerre.»

### L'automobile de Monsieur Aubry, 43 rue des Aubépines (27 février 1918)

*« [...] Depuis le début de la guerre Monsieur Aubry s'est mis à notre entière disposition, il assume gracieusement, avec la plus grande ponctualité, les transports pour la Ville, ainsi que ceux des deux hôpitaux militaires auxiliaires 202 et 236, installés sur notre territoire. En outre, sur la demande qui lui en a été faite, il est à l'entière disposition du poste de police pour toutes éventualités nécessitant l'emploi de son automobile, principalement pour le transport des victimes d'incurSIONS aériennes ennemies. »*

## ALEXANDRE LECLERC, DIT «ALEXANDRE LE BRUYANT», UN ARTISTE BOIS-COLOMBIEN ATYPIQUE AU SERVICE DU PATRIOTISME



Alexandre Leclerc, dit “Le Grand Alexandre” ou “Le Bruyant Alexandre” ou enfin “Alexandre Le Bruyant”. Archives municipales 3 Fi 661

Ce chansonnier, émule d'Aristide Bruant (qui lui fit un procès), avait dirigé “L'Auberge des Condamnés”, un cabaret montmartrois décoré par d'anciennes grilles et portes de prisons. Il vivait rue Cuny ; sa silhouette et ses chansons ont marqué plusieurs générations de Bois-Colombiens. Durant la guerre, il mit son art au profit de l'œuvre des Trains de Blessés Militaires en écrivant de nombreuses chansons et poèmes patriotiques.



Texte d'une chanson. Archives municipales 45 Z 3

Il vendait ses textes dans la rue, dans les restaurants, et il les publia dans un ouvrage en 1918. Voici ce que raconte Marcelle Lerouge le 16 novembre 1915<sup>3</sup> : “[...] Il est toujours vêtu d'un veston et d'une culotte de velours noir, chaussé de bottes et couvert d'un immense chapeau de feutre ; une cravate rouge éclatant le fait remarquer de loin, et sa poitrine est constellée de décorations. Nous le voyons souvent passer dans une petite voiture à poney. Il tient à Paris un cabaret, boulevard Saint-Martin et depuis la guerre, il chante avec succès dans les cours des chansons patriotiques de sa composition et souvent fort bien tournées.

Hier il est entré au restaurant où père prend ses repas à midi pour y vendre, au bénéfice des blessés, une petite chanson dont il est l'auteur. Il souhaitait bon appétit aux clients et leur offrait sa chanson payable depuis 3 sous jusqu'à 100 francs selon la générosité : celle-ci ne dépassait jamais 3 sous<sup>4</sup>.”

## Les actions de la municipalité

Le 2 août 1914, premier jour de la mobilisation générale, Jules Collaine convoque tous les membres du conseil municipal pour une séance publique extraordinaire, le 6 août 1914, à 21h, afin de délibérer sur l'ouverture de crédits pour porter assistance aux familles nécessiteuses.

Au même moment, l'Œuvre municipale de la Protection de l'Enfance décide d'organiser, intégralement à ses frais, une garderie d'enfants. Celle-ci se trouve dans les locaux de l'association philotechnique et comporte 40 lits dans deux dortoirs. Une cuisinière surveillante prépare les quatre repas quotidiens et après l'avoir visitée, Monsieur Strauss, Sénateur de la Seine, y fait admettre six enfants d'autres communes...

Le 3 août 1914, le maire nomme trois membres pour faire partie de la commission cantonale pour l'examen des demandes d'allocations aux familles des militaires sous les drapeaux. En effet de nombreuses familles se retrouvent alors sans ressources après le départ des mobilisés.

Alors que les responsabilités du maire et de l'administration municipale prennent tout leur relief dans ces moments tragiques, 10 des 12 employés municipaux (nombre minimum pour une commune d'un peu moins de 20 000 habitants) se trouvent mobilisés et 9 de ces 10 hommes se retrouvent immédiatement sur le front. Les instituteurs sont alors recrutés pour assurer le service des employés administratifs mais ils reviennent à leurs activités habituelles avec la rentrée des classes le 2 octobre 1914. Le maire intervient alors directement auprès d'un Général pour obtenir la libération, même provisoire, du seul employé municipal mobilisé et qui ne se trouve pas sur le front. De nombreux administrés viennent demander l'aide du maire afin d'avoir des réductions totales ou partielles sur les tickets de chemin de fer ; la mairie et le bureau de bienfaisance se chargeant en général de compléter afin que le billet soit gratuit pour l'intéressé.



Journée du poilu Archives municipales 2 Fi 154

<sup>3</sup> Journal d'une adolescente dans la guerre, Marcelle Lerouge, p. 303-304.

<sup>4</sup> 3 sous valent 15 centimes.

Le nombre de personnes dépendant de l'aide du bureau de bienfaisance a aussi considérablement augmenté, tous ces faits montrent qu'une importante partie de la population a perdu toutes ses ressources. De nombreux commerces sont fermés depuis l'été précédent, c'est aussi le cas d'œuvres de patronages religieux, etc. On observe par ailleurs une importante augmentation du nombre des sans-abri.

Par délibération en date du 9 mai 1915, la ville veut subventionner un wagon-cuisine qui serait destiné à un train de blessés. Le Président de la Section des Trains de Blessés de l'Office Départemental informe alors le conseil municipal qu'il y a suffisamment de wagon-cantine mais pas assez de fourgon-tisanerie-pharmacie-salle de pansement. Le conseil vote à l'unanimité une subvention de 700 francs. Le wagon ainsi financé sera rattaché au train sanitaire P.O.7. Il porte l'écusson de Bois-Colombes. Le pharmacien aide-major de 1<sup>e</sup> classe du train envoie au conseil municipal, en mars 1916, une photo de l'intérieur du wagon en guise de remerciement. Le maire et ses collègues regrettent à cette occasion de ne pouvoir en faire plus « en faveur des défenseurs de la Patrie et de la Civilisation » en raison des multiples charges d'assistance qui leur incombent.

*B. Guerre de 1914/1915  
Office départemental. Section des trains de blessés. Subvention de  
700 francs pour aménagement du wagon - cantine de Bois-  
Colombes dans les trains de blessés.*

Fin juin 1917, le maire sollicite le préfet de la Seine pour la mise en sursis d'appel d'un jeune homme, de la classe 1916, qui remplit depuis janvier 1916 les fonctions de comptable à la mairie. Le maire rappelle que, depuis le début de la guerre, ont été mobilisés : le receveur municipal, cinq employés sur six au secrétariat et à l'état civil, l'architecte-agent-voyer et ses deux commis, le préposé en chef de l'octroi (engagé volontaire) et six employés de l'octroi sur huit, ainsi que la majorité des cantonniers. Moins de trois ans après le début de la guerre, deux de ces hommes sont morts, un est porté disparu, deux sont prisonniers et la plupart ont été blessés.

UMÉROS D'ORDRE.	DÉLIBÉRATIONS.
	<p><i>Le Conseil Municipal Vu la lettre du Conseil Municipal de Paris, Office départemental Section des trains de blessés, sollicitant de la Ville une subvention de 700 francs pour l'aménagement à son nom d'un wagon-can- tine dans les trains de blessés.</i></p> <p><i>Et à l'unanimité :</i></p> <p><i>Vote une subvention de 700 francs qui sera prélevée sur le credit des dépenses imprévues de l'excédent pour aménagement d'un wagon-cantine de Bois-Colombes dans les trains de blessés.</i></p>

**Délibération du Conseil municipal du 9 mai 1915, attribution d'une subvention de 700 francs pour un wagon-cantine dans un train sanitaire. Archives municipales.**

Le dimanche 18 novembre 1917, on organise au théâtre municipal la grande manifestation artistique annuelle du Tricot du soldat de

Bois-Colombes, dont le maire est vice-président. Cette association, comme son nom l'indique, a pour but "d'envoyer des vêtements chauds et des douceurs aux poilus du front." À cette occasion, le maire invite la célèbre artiste Madame Renée Ludger (alors à l'affiche de Poil de carotte de Jules Renard) qui avait proposé son concours en cas d'organisation d'une matinée de bienfaisance à l'occasion d'une visite dans la commune.

Le vendredi 1<sup>er</sup> février 1918, un raid de bombardiers allemands Gothas fait 49 morts et 207 blessés à Paris. Le maire prend les devants et, sans attendre d'instructions de la préfecture de police, fait placarder des affiches sur les mesures à prendre pour "restreindre le danger en cas de nouveaux raids d'avions", dès le 9 février 1918, alors que les courriers de Bois-Colombiens inquiets se multiplient en mairie. Le lendemain, le maire est avisé par le préfet de police de la constitution de commissions locales de recherche d'abris efficaces contre les raids d'avions. "Nous avons pris les mesures qui nous ont paru les meilleures, et je vois d'autant moins la nécessité de constituer une commission locale adéquate qu'il n'existe sur notre territoire aucun abri sérieux en dehors des maisons de rapport."

Au mois d'octobre 1918, les fonctionnaires de la ville commencent à restituer les armes appartenant à des particuliers et qui avaient été confisquées au début de la guerre.

Après plus de quatre ans, l'issue du conflit ne fait plus de doute : "Je (le maire Jules Collaine) pense et me plais à espérer que, étant donné les heureux événements actuels, l'interdiction ne tardera pas être levée et que nous pourrions bientôt terminer une restitution que nous avons commencée prématurément [lettre du 17 octobre 1918]".

En effet, la municipalité avait commencé à rendre les armes, sans en avoir eu l'autorisation de la préfecture de police. Les armes seront finalement restituées à partir d'avril 1919.

## L'approvisionnement



Affiche, de 1918, de soutien à l'effort de guerre. Archives Musée d'histoire contemporaine/BDIC

Le 3 août 1914, apparaissent les premiers problèmes de ravitaillement. Une grande partie des commerçants de Bois-Colombes se trouvent démunis de marchandises de toutes sortes, leurs fournisseurs ordinaires se trouvant dans la même situation. Il reste alors seulement trois à quatre jours de farine par exemple, et la situation est identique pour d'autres aliments indispensables. Les commerçants racontent que des voitures de farine qui leur étaient destinées ont été empêchées de sortir de Paris. D'autres disent qu'ils se font "souffler" les marchandises aux Halles, à prix fort, par des particuliers "accapareurs". Le maire s'inquiète de cette situation qui se rencontre partout en banlieue.

Les animaux ne sont pas mieux lotis que les hommes. Rien n'ayant été prévu, le chenil de la ligue de sécurité se retrouve à court de nourriture pour les animaux, faute d'argent, dès le 17 août 1914.

Pendant ces premiers mois de guerre, les ordres de réquisition se multiplient. Ils concernent d'abord des moyens de transport, véhicules et bicyclettes. Puis le 17 octobre 1914, c'est le corps des pompiers de la commune qui cède son surplus d'effets d'équipement.

En août 1915, le maire signe un arrêté sur l'introduction des viandes hippophagiques dans la commune. Ainsi les restrictions se traduisent par l'apparition de la viande de cheval sur les étals des commerçants. Un autre arrêté, pris dans la même période, oblige les bouchers et les charcutiers à afficher les prix de la viande dans leurs boutiques.

À partir de mars 1916, la municipalité demande à tous les propriétaires de terrains clos non cultivés de les mettre gratuitement à disposition des familles qui en ferait la demande pour être cultivés. Une vingtaine de lots représentant 2200 m<sup>2</sup> sont ainsi attribués, mais il apparaît que ce ne sont pas les familles les plus indigentes qui ont fait des demandes mais celles qui disposent d'un peu de loisirs. En effet, les plus pauvres sont trop occupés à essayer de gagner leur vie ; de plus, le sol de Bois-Colombes est sablonneux et aride, ces terrains ne sont pas alimentés en eau et il est souvent impossible d'y amener une charrue. Enfin, une grande partie des habitants vit dans des pavillons munis de jardins qui, dans ces temps de restrictions, servent presque tous de potagers.

Toujours en cette année 1916, la question du ravitaillement devient primordiale. Elle concerne surtout l'approvisionnement en sucre, en viande, en pommes de terre et en charbon. C'est la mairie qui est chargée de trouver, de faire acheminer puis distribuer ces denrées, via certains commerçants. Pour le sucre, c'est encore assez simple, même si les quantités diminuent au fur et à mesure. Pour la viande, on inaugure un système de vente de viande frigorifiée pour éviter, comme cela est arrivé notamment dans les cantines des écoles, que celle-ci ne soit avariée en arrivant à Bois-Colombes.

Mais à l'automne, c'est le charbon, principal moyen de chauffage d'alors, qui préoccupe le plus les Bois-Colombiens. En effet, le stock de précaution communal — dont la vente avait été gelée au printemps — ne compte que quelques jours d'approvisionnement (soit 130 tonnes). Le maire, via des intermédiaires qui travaillent directement avec les mines, fait affréter des wagons entiers, réquisitionnés sur demande à la préfecture, qui arrivent en gare de Bois-Colombes ; le chef de gare est chargé d'avertir le transporteur asniérois qui se charge alors du déchargement et de l'acheminement chez les commerçants qui paient patente et sont chargés de la distribution.

Par ailleurs, ce sont très fréquemment les femmes des charbonniers mobilisés qui s'acquittent de cette rude tâche. Enfin, les tarifs sont régulés afin que tous puissent s'approvisionner à moindre frais.

À la mi-mars 1917, seules 210 tonnes ont effectivement été livrées et le 27 mars tout le stock est épuisé. Bon nombre de foyers n'ont alors plus de chauffage et ne sont plus en mesure de faire cuire les aliments, malgré une livraison de 20 tonnes le 11 avril.

Ce sont au total 2 400 foyers qui ne sont pas raccordés au gaz et donc tributaires des livraisons de charbon. Alors qu'à partir de mai 1917, se met en place un approvisionnement mensuel régulier de 120 tonnes de charbon pour les non-abonnés au gaz, c'est le gaz qui se met à manquer. On parle alors de "crise du gaz", celle-ci est due à l'excessive consommation des usines de guerre. Il en résulte une chute de pression chez les abonnés. Ainsi la mairie réclame, outre les 120 tonnes mensuelles destinées aux non-abonnés, 200 tonnes supplémentaires pour les abonnés...

Fin novembre 1917, la carte de priorité de fourniture du lait aux enfants de moins de trois ans et aux malades est mise en application. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus de lait pour les autres mais que leur part pourra se trouver réduite en cas d'insuffisance des approvisionnements.

### 3. Etablissement de la carte de pain.

Le conseil municipal  
Vu le décret du 30 Novembre 1917 relatif à la consommation  
du pain, ensemble l'arrêté municipal du 1<sup>er</sup> Décembre sur  
le même objet ;  
Vu la lettre préfectorale du 29 Décembre 1917 sur l'établisse-  
ment de la carte de pain ;  
Considérant que, des données fournies par les cartes de  
sucre et de charbon, il résulte que le chiffre actuel de la  
population de Bois-Colombes est de trois fois le  
minimum de 2000 habitants à partir duquel pourra  
être établie la carte de pain, et qu'elle le dépasserait quelque-  
si tous les individus rentraient du jour au lendemain  
dans leurs foyers, que Bois-Colombes, entourée de communes  
plus importantes qu'elle-même et situées dans une  
agglomération telle qu'elle n'est séparée de ces communes  
que par des cotés de rues très fréquentés, c'est-à-dire  
sans séparation réelle, a intérêt à ce que la carte de  
pain soit établie sur son territoire et serait au  
contraire lésée si elle était exclue de cette mesure.  
En conséquence  
Demande l'établissement de la carte de pain à Bois-Colombes  
Le Conseil fixe ensuite à vingt le nombre de membres  
de l'Office communal central du Pain.

Après les problèmes d'approvisionnement en charbon de l'hiver 1916/1917, la situation s'améliore à l'hiver 1917/1918. En effet, entre le 3 et le 5 janvier 1918, ce ne sont pas moins de 249 tonnes de charbon qui arrivent en gare de Bécon.

Le maire se retrouve alors dans une situation délicate et il doit demander un délai d'enlèvement jusqu'au 8 janvier au chef de gare, ainsi que l'annulation des frais de magasinage jusqu'à cette date.

Le ravitaillement en pommes de terre devient en 1918 une tâche primordiale qui semble monopoliser tout le personnel de la mairie.

**Délibération du Conseil municipal du 19 janvier 1918**  
sur la carte de pain. Archives municipales.

## Les enfants et la guerre



Récompense scolaire 1915.  
Archives municipales 46 Z 1.

Les enfants subissent eux aussi les répercussions de la guerre. En effet, les écoles, avec leur surface étendue et leur architecture fonctionnelle, sont très prisées par l'armée qui leur trouve une tout autre utilité.

Ainsi, outre la transformation de l'école Paul-Bert en hôpital auxiliaire, les locaux du groupe scolaire Jules-Ferry ainsi que de la maternelle Paul-Bert avaient également servi de cantonnements pour les soldats du 124<sup>e</sup> de ligne et du 31<sup>e</sup> d'artillerie au début du mois de septembre 1914. Il faut les remettre en état, notamment enlever la paille qui avait servi au couchage des soldats, nettoyer les murs, les carreaux et le parquet. Le manque de locaux induit par les réquisitions est, « heureusement », compensé par l'absence d'environ un quart des enfants scolarisés à Bois-Colombes, qui ont quitté la région avec leurs parents.

L'organisation scolaire de la ville est donc totalement modifiée et, pour la première fois, filles et garçons vont se retrouver dans les mêmes écoles.

La fin de l'année de scolaire 1915 est marquée par l'absence de la traditionnelle et solennelle distribution des prix. Cette décision est prise à la fois par mesure d'économie mais également sur le désir des élèves, de leurs parents ainsi que des professeurs, par convenance pour les nombreuses familles déjà touchées par le deuil. Aux habituels livres de prix sont substitués des diplômes et des gravures de guerre.

Un courrier au maire de Verdun, daté du 4 juillet 1917, porte d'ailleurs une mention tout à fait intéressante. Le maire y parle de la "Grande Guerre". Il veut faire distribuer aux enfants des écoles communales de la ville un diplôme de mérite où figurerait la délibération du 20 novembre 1916 du Conseil municipal de Verdun, ainsi que la médaille "On ne passe pas" éditée par le groupement fraternel des Réfugiés et Évacués Meusiens. Le maire de Verdun accepte de signer les diplômes et d'y apposer le cachet de sa ville.

Les enseignants s'organisent et, sous le poids de la nécessité, adaptent le temps scolaire. C'est ainsi que la directrice de l'école de filles du groupe Jules-Ferry, après avoir difficilement trouvé un terrain libre sur Colombes, permet à quelques élèves de faire un peu de culture, sous la direction d'un cantonnier-jardinier.

Après l'armistice, qui n'est qu'un cessez-le-feu, la situation politique et économique nécessite, au moins jusqu'à la conclusion de la paix, et par mesure de précaution, la présence de troupes autour de Paris. Le traité de paix sera signé à Versailles le 28 juin 1919. L'école Paul-Bert ne sera ainsi rouverte aux enfants qu'à la rentrée d'octobre 1919, soit 5 ans après la rentrée de 1914 qui n'eut jamais lieu.

Un témoignage unique existe sur la perception de la guerre par les enfants à travers le journal intime de Marcelle Lerouge. Cette bois-colombienne qui a 13 ans en 1914, retrace, jour après jour, sa vision de la guerre influencée parfois par la propagande officielle, mais toujours empreinte d'un réalisme touchant.



Journal de Marcelle Lerouge



# La naissance du destin aéronautique de Bois-Colombes



La guerre de 1914-1918 va développer encore davantage la capacité industrielle aéronautique de l'ouest parisien. De grands noms de l'automobile consacrent ainsi une partie de leurs usines au matériel d'aviation.

## *L'installation d'Hispano-Suiza à Bois-Colombes et la reconversion de l'usine d'automobiles pour la fabrication de moteurs d'avion*

L'entreprise Hispano-Suiza «fabrica de automoviles» est créée à Barcelone en 1904, sur l'initiative de l'ingénieur suisse Marc Birkigt et du banquier espagnol Damian Mateu — Hispano-Suiza évoquant ainsi les deux nationalités de ses créateurs.

En 1911, deux usines de construction automobile voient le jour simultanément à Levallois-Perret et à Barcelone. L'usine de Bois-Colombes est construite deux ans plus tard, en 1913, sur les plans de l'architecte Georges Lebon.



Ouvriers et ouvrières devant la façade des bureaux de l'usine Hispano-Suiza. Archives municipales



Femmes travaillant dans les ateliers d'Hispano de Bois-Colombes. 6 HS 05.

Dès le début du conflit avec l'Allemagne, l'usine de Bois-Colombes participe à l'effort de guerre. Le gouvernement français confie à la société Gnôme et Rhône, dirigée par Louis Seguin, le soin de développer la vocation aéronautique d'Hispano-Suiza, d'abord en construisant des moteurs rotatifs Gnôme et Rhône sous licence.

Marc Birkigt, rentré à Barcelone, réussit, malgré les réticences des autorités françaises, à imposer son moteur d'avion révolutionnaire en V, refroidi par eau et construit en partie en aluminium. Grâce à ce moteur, l'entreprise va asseoir sa réputation dans un domaine entièrement nouveau pour elle et connaître un développement fulgurant.

Dès octobre 1915, l'usine Hispano-Suiza de Bois-Colombes construit des moteurs de sa propre marque. En 1917, le site double sa surface pour atteindre 6 hectares. Entre 1915 et 1919, 5 131 moteurs seront fabriqués par l'usine de Bois-Colombes<sup>5</sup>, en grande partie par des femmes, la plupart des hommes étant au front. En outre, treize entreprises françaises, dont la société Peugeot, vont également construire, sous licence, les différentes versions du moteur Hispano-Suiza. Si l'on ajoute la production de ces entreprises à celle de Bois-Colombes, c'est au total 33 118 moteurs qui seront construits en France entre 1915 et 1919. Et de nombreuses licences vont aussi être accordées à des sociétés étrangères pour l'effort de guerre des Alliés : des sociétés américaines, britanniques, russes, italiennes et même japonaises en 1918. La production totale de 49 893 moteurs Hispano-Suiza nécessita l'emploi de 28 000 tonnes d'acier forgé et de 11 000 tonnes d'aluminium, cette fabrication fut assurée dans le monde entier par plus de 70 000 ouvriers, occupés dans des usines dont la superficie totale dépasse 500 000 m<sup>2</sup>.

La moitié des avions de combat alliés à moteur fixe construits pendant le conflit étaient équipés d'un moteur Hispano-Suiza<sup>6</sup>. Une polémique naîtra cependant, après guerre, sur le montant des moteurs Hispano facturés à l'Etat.

En 1919, le député Flandin, rapporteur de la Commission d'enquête parlementaire sur les marchés de guerre, établit que, suite à une mauvaise évaluation du prix de revient des moteurs, l'aviation militaire française avait payé un surcoût considérable (200 millions de francs de l'époque, pour les seuls moteurs de 220 CV)<sup>7</sup>. Des sanctions contre les responsables, publics et privés, sont alors demandées. En réalité, le système de licence concédée directement par la firme barcelonaise aux entreprises françaises n'avait pas concouru à la transparence et à la modération des prix et il fallut attendre le 18 décembre 1917 pour que l'Etat fasse conclure un contrat de licence entre le Service des fabrications de l'aviation militaire française et Hispano-Suiza. À charge pour l'Etat, par l'intermédiaire du SFA, de faire ensuite fabriquer les moteurs par un constructeur de son choix, une redevance à taux dégressif étant alors payée à la firme barcelonaise pour chaque moteur construit sous licence Hispano-Suiza. En dépit de cette affaire, la renommée de la marque, à laquelle le pilote Georges Guynemer n'est pas étranger, est désormais assise.

En 1919, le député Flandin, rapporteur de la Commission d'enquête parlementaire sur les marchés de guerre, établit que, suite à une mauvaise évaluation du prix de revient des moteurs, l'aviation militaire française avait payé un surcoût considérable (200 millions de francs de l'époque, pour les seuls moteurs de 220 CV)<sup>7</sup>. Des sanctions contre les responsables, publics et privés, sont alors demandées. En réalité, le système de licence concédée directement par la firme barcelonaise aux entreprises françaises n'avait pas concouru à la transparence et à la modération des prix et il fallut attendre le 18 décembre 1917 pour que l'Etat fasse conclure un contrat de licence entre le Service des fabrications de l'aviation militaire française et Hispano-Suiza. À charge pour l'Etat, par l'intermédiaire du SFA, de faire ensuite fabriquer les moteurs par un constructeur de son choix, une redevance à taux dégressif étant alors payée à la firme barcelonaise pour chaque moteur construit sous licence Hispano-Suiza. En dépit de cette affaire, la renommée de la marque, à laquelle le pilote Georges Guynemer n'est pas étranger, est désormais assise.

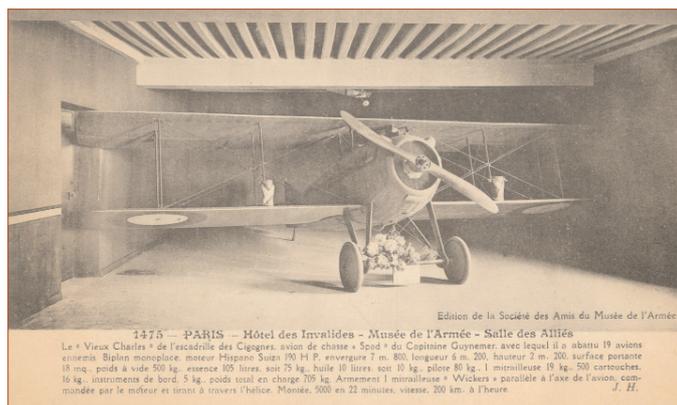
<sup>5</sup> 2 041 moteurs de 150 à 180 CV, 1986 moteurs de 200 à 220 CV, 1 104 moteurs de 300 CV.

Source : Commission d'enquête parlementaire sur les marchés de guerre, prix de revient des moteurs Hispano-Suiza, SHD Air, 1A67

<sup>6</sup> Source : Livre d'Or de la société Hispano-Suiza, à la gloire des aviations françaises et alliées, Louis Massuger, p. 16 à 23.

<sup>7</sup> Commission d'enquête parlementaire sur les marchés de guerre, annexe au PV de la séance du 8/10/1919, SHD Air, 1A67

# Georges Guynemer, héros de l'aviation française



L'avion de G. Guynemer "Le Vieux Charles". Archives municipales  
4 Fi 615



Photo dédiée par G. Guynemer à M. Birkigt.  
Archives municipales 3 Fi 308

Le capitaine Georges Guynemer, né à Paris en 1894, est un héros français de l'aviation de la Première Guerre mondiale. Il pilota notamment des avions Spad (Société - anonyme - Pour l'Aviation et ses Dérivés) équipés de moteurs Hispano-Suiza fabriqués à Bois-Colombes. Il participa d'ailleurs à leur amélioration technique comme en atteste sa correspondance avec les ingénieurs de la société des avions Spad, et notamment avec Louis Béchereau.

La formation scientifique de Guynemer - il voulait entrer à Polytechnique - et ses débuts comme élève-mécanicien lui donnent un avantage certain. C'est le pilote d'essai qui écrit au constructeur en n'hésitant pas à étayer ses arguments de petits schémas explicatifs dans la marge de ses lettres : dessin de l'orifice d'alimentation de la mitrailleuse, de la commande à volant type Deperdussin, croquis du capot relevant le pare-brise... Il programme également des visites aux ateliers, s'y rend en automobile Hispano-Suiza (Hispano-Suiza prêtait une voiture à chaque as, les as étant les pilotes ayant abattus au moins 5 avions ou ballons d'observation ennemis). Quand Marc Birkigt imagina de placer une mitrailleuse, puis un canon dans l'axe de son moteur, c'est l'appui de Guynemer qui lui permettra de le réaliser, l'idée ayant été repoussée par la Section Technique de l'aviation militaire à la fin de 1915. Le premier moteur-canon fut construit pour lui. Le canon d'un calibre de 37 millimètres était placé dans le V formé par les cylindres et tirait par le moyeu de l'hélice.

L'avion canon, le Spad XII, surnommé aussi l'avion des as, sera la monture des plus grands pilotes comme l'as des as allié, le Français René Fonck, 75 victoires aériennes homologuées.

Georges Guynemer remporta 53 victoires aériennes homologuées contre les Allemands avec son escadrille, la SPA 3, dont l'insigne était la cigogne. C'est ainsi que la firme Hispano-Suiza adoptera le fameux oiseau migrateur comme emblème, après la guerre, en mémoire du héros de 22 ans disparu le 11 septembre 1917 au dessus de Poelkapelle, en Belgique. La devise de ce héros quasi légendaire, « Faire face », a été adoptée par l'École de l'air de Salon-de-Provence.

Par délibération du 22 novembre 1917, Bois-Colombes est l'une des premières villes de France à lui rendre un hommage public en substituant au nom de la rue de la Réunion, située au cœur des usines Hispano-Suiza, celui de rue du Capitaine-Guynemer.

## D'autres industries se développent également à Bois-Colombes

En juin 1916, la société des roulements à billes SKF, société créée en Suède en 1907 et qui disposait alors d'un atelier à Levallois, obtient l'autorisation du conseil municipal de construire une usine à Bois-Colombes au lieu-dit "Le Parc". En effet son atelier de Levallois s'avère trop exigü alors que sa production a considérablement augmenté du fait même de la guerre. L'usine sera ouverte en septembre 1917 sur 2 388 m<sup>2</sup>. Elle fonctionnera jusqu'en 1978.



Guynemer dans son Hispano-Suiza prêtée par la firme.  
Cote : 395 Fi Personnes 10.



La fresque du 47 rue du G<sup>ral</sup>-Leclerc, Guynemer entouré d'un avion Spad et d'une voiture Hispano-Suiza.

# L'Association des Dames Françaises de Bois-Colombes

Avant d'aborder en détail l'action de l'Association des Dames Françaises de Bois-Colombes, il convient de rappeler comment fonctionnait l'organisation des secours militaires en France, au moment du conflit.

## L'organisation des secours militaires en France

Chaque Corps d'Armée comprend une équipe composée d'un médecin principal, d'un directeur du service de santé, d'un médecin adjoint et d'un officier d'administration. Cet état-major du service de santé commande seize ambulances (dont huit sont en réserve, quatre au corps d'armée et quatre endivisionnées, soit deux par division). L'ambulance est donc la base de l'organisation sanitaire du corps d'armée. À sa tête : un médecin-chef assisté d'un médecin adjoint, quatre aides, un officier d'administration gestionnaire et un pharmacien. Au total, l'ambulance compte quarante hommes.

Sur les champs de bataille, les blessés sont ramassés par les musiciens régimentaires ou les brancardiers divisionnaires puis sont transportés jusqu'au poste de secours régimentaire, tenu par un médecin de compagnie. À partir de ce moment, ils sont pris en charge, soit par une ambulance divisionnaire, par un hôpital de campagne ou une "autochir" (formation chirurgicale automobile). C'est la gravité de leur état qui détermine si les blessés peuvent être soignés sur place ou s'ils doivent être évacués vers une unité médicale de l'arrière. Dans ce dernier cas, après transfert dans un hôpital d'évacuation et un dernier passage devant une régulatrice sanitaire de répartition, les blessés sont admis dans les hôpitaux de l'arrière.

Ces hôpitaux ont différents statuts. D'abord on trouve les hôpitaux permanents qui sont des hôpitaux militaires et dont tout le personnel est militaire. Ensuite, les hôpitaux temporaires constitués au début ou au cours des hostilités. Dans la catégorie des hôpitaux temporaires, il faut distinguer les hôpitaux militaires nouvellement créés, appelés hôpitaux temporaires complémentaires, les hôpitaux bénévoles, d'initiatives publiques non gouvernementales, associatives ou privées, et les hôpitaux auxiliaires, gérés par les sociétés de la Croix-Rouge.

Enfin existent également, les infirmeries de gare, les blessés étant évacués par voie ferrée. Ces dernières sont exclusivement gérées par la Société de Secours aux Blessés Militaires et sont situées aux points stratégiques du réseau ferré.

## L'Association des Dames Françaises



Fête champêtre.  
Carte postale.  
Archives M. Gallot.

En 1879 et en 1881, deux scissions successives au sein de la Société de Secours aux Blessés Militaires<sup>7</sup> (SSBM), donnent naissance à l'Association des Dames Françaises (ADF) et à l'Union des Femmes de France (UFF). Ces trois sociétés, qui vont constituer la Croix-Rouge Française, sont reconnues d'utilité publique et sont les seules à pouvoir épauler les services de santé de l'armée en cas de guerre. Il faudra néanmoins attendre le 7 août 1940 pour que la SSBM, l'ADF et l'UFF fusionnent sous la même dénomination de Croix-Rouge Française.

C'est le docteur Duchaussoy, interne des Hôpitaux, docteur en médecine et professeur agrégé de la faculté de Paris, qui est à l'origine de l'Association des Dames Françaises.

<sup>7</sup> La SSBM est la première société française de la Croix-Rouge créée en France à l'initiative d'Henri Dunant, en 1864. La Croix Rouge compte dès lors sept sociétés.



Un groupe d'infirmières de l'Association des Dames Françaises.  
Archives M. Gallot



Délégation de Bois-Colombes. Archives municipales 4 Fi 194

Le Dr Duchaussoy, lors du conflit franco-prussien de 1870-1871, avait mis son expérience au service de la France en organisant les secours dans le VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris et en dirigeant les ambulances de l'Odéon et de la rue S'-Benoît. Il avait acquis, dès lors, la conviction que la formation des femmes aux premiers gestes médicaux serait la force des armées françaises à l'avenir.

Il fonde en avril 1877, avec le professeur Lefort, la première École de gardes-malades et d'ambulancières de France. Cette école dispense des cours publics et gratuits pour améliorer la qualité des soins prodigués par les dames bénévoles.

Dans la continuité, il crée, deux ans plus tard, en 1879, l'Association des Dames Françaises (ADF), société plus féminine, sur le modèle allemand des sociétés de femmes, avec la volonté de se démarquer du fonctionnement de la SSBM. Le 29 juin 1896, l'ADF ouvre un hôpital d'instruction de dames ambulancières à Auteuil. La société organise également des hôpitaux auxiliaires fixes.

De nombreuses délégations locales de l'Association des Dames Françaises voient alors le jour. La délégation de Bois-Colombes est ainsi fondée en 1893.

## *Les deux hôpitaux auxiliaires de l'école Paul-Bert et de la clinique de la rue de la Côte Saint-Thibault*



Une salle de l'école Paul-Bert transformée en hôpital. Archives M. Gallot



La clinique privée au 25 rue de la Côte S-Thibault (aujourd'hui rue Jean-Jaurès) transformée en hôpital auxiliaire. Archives municipales 4 Fi 420

Le 18 septembre 1914, suite à une demande du service des affaires militaires de la préfecture de la Seine, est établie la liste des établissements et immeubles de la commune susceptibles d'être utilisés pour les blessés ou les malades. Ce document nous apprend qu'à cette date, deux hôpitaux destinés aux militaires fonctionnaient déjà à Bois-Colombes. En outre, l'étude des registres d'état civil montre que le premier décès d'un militaire est enregistré dès le 14 août 1914 à l'hôpital auxiliaire du territoire n° 202. Il s'agit de l'école communale de garçons Paul-Bert, rue des Carbonnets (aujourd'hui rue Paul-Déroulède) dont une importante partie des locaux a été transformée en hôpital pouvant accueillir 100 blessés.

Le deuxième établissement est la maison de santé chirurgicale privée située 25 rue de la Côte S'-Thibault (aujourd'hui rue Jean-Jaurès), appelée aussi clinique du docteur Bender, qui compte 30 lits. Elle est devenue l'hôpital auxiliaire du territoire n° 236, 1<sup>e</sup> série. Ces deux établissements relèvent de l'autorité du comité de Bois-Colombes de l'Association des Dames Françaises situé 6 rue Ferrand à Bois-Colombes. Ils disposent d'un effectif de docteurs et d'un personnel médical au complet.

**Texte du courrier du Secrétaire général de la mairie au commandant des sapeurs-pompiers, 25 octobre 1916 concernant les hôpitaux 202 et 236 et les enterrements des blessés ayant succombé à leurs blessure au cimetière de Bois-Colombes. Archives Municipales**

« [...] » *Mon Commandant,*

*Nous avons ici deux hôpitaux militaires auxiliaires ou parfois, des blessés en traitement succombent à leurs blessures. Les enterrements ont lieu au cimetière de Bois-Colombes et la municipalité, ainsi que les sociétés locales qui s'y font représenter drapeaux en tête, font ce qu'elles peuvent pour honorer ces braves gens, morts pour la France.*

*Des délégations de sapeurs-pompiers de la compagnie y assistent également, mais sans le drapeau de la compagnie, ce qui ne laisse pas d'étonner le public.*

*Aux représentations qui lui ont été faites à ce sujet par Monsieur le Maire, le Lieutenant Chambefort, scrupuleux observateur des lois, règlement et décrets en vigueur, a répondu qu'il ne pouvait sortir le drapeau de la compagnie sur la voie publique sans une autorisation de votre part.*

*C'est cette autorisation, mon commandant, que Monsieur le Maire me charge de vous demander, d'une façon générale, pour tous les enterrements des soldats blessés qui viendraient à succomber des suites de leurs blessures, dans nos hôpitaux auxiliaires ou sur notre territoire et qui seraient inhumés au cimetière de Bois-Colombes.*

*Monsieur le Maire ne doutant pas de la réponse que dans votre patriotisme, vous ferez à sa demande, vous en remercie vivement à l'avance [...]. »*

L'hôpital n° 202 est l'annexe de l'hôpital n° 236. Il ne compte que 30 lits. Très bien équipé mais trop petit, il a été réquisitionné par les Dames Françaises dès le 2 août 1914. L'hôpital n° 202 de l'école Paul-Bert ouvre, quant à lui, le 8 août 1914 avec une capacité théorique de 94 lits qui sera pratiquement toujours dépassée.

La date de la rentrée des classes prévue le vendredi 2 octobre 1914 est maintenue malgré tout. En effet, le groupe scolaire Paul-Bert a été transformé en hôpital à l'exception de la maternelle. L'autorisation accordée en ce sens à l'Association des Dames Françaises est valable pour 3 mois, ce qui montre combien tout le monde imaginait une guerre courte ! Finalement, cette autorisation sera prolongée jusqu'en 1919 en dépit du souhait de la municipalité de rouvrir l'école vers la Toussaint 1914.

L'afflux des blessés dans les hôpitaux est aussi fonction des offensives. Le 25 septembre 1915 a lieu la Seconde bataille de Champagne. Elle cesse après 4 jours de combats acharnés sans qu'il y ait eu d'avancée sur le terrain. À Bois-Colombes, ce sont près de 150 blessés qui arrivent le 2 octobre à l'hôpital auxiliaire du territoire n° 202 (qui ne compte que 100 lits). Tous les convalescents avaient été évacués la veille pour faire de la place...

En février 1918, en raison des risques de bombardements, du matériel médical de premiers soins et des brancards sont mis à disposition par Madame Bernard, présidente du comité de Bois-Colombes de l'association des Dames

Françaises et directrice de l'hôpital 202 (Paul-Bert). Les pharmaciens de la ville sont appelés à donner les premiers soins sur place en cas d'attaque aérienne.



L'hôpital 202 de l'école de garçons Paul-Bert sera fermé en février 1919. Il aura fallu plusieurs jours à cet établissement, où étaient soignés simultanément plus de cent blessés, pour enlever l'important matériel, presque entièrement prêté par "des gens de cœur".

**Le personnel de l'hôpital auxiliaire 202, dans la cour l'école Paul-Bert avec les élèves. Archives M. Gallot**

## La vie à l'hôpital

Le personnel des hôpitaux auxiliaires est composé d'un administrateur secondé ou non par une dame surveillante générale, de médecins, d'un pharmacien et d'une infirmière surveillante de pharmacie, d'un comptable, de dames employées (bureau des entrées, magasin, lingerie, cuisine...), d'infirmières surveillantes, d'infirmières, etc.



Une opération à Paul-Bert, Archives M. Gallot



La bibliothèque de l'hôpital 202, Archives M. Gallot.



Sortie des blessés convalescents dans le parc de l'hôpital auxiliaire 236.

Archives municipales. 4 Fi 646.

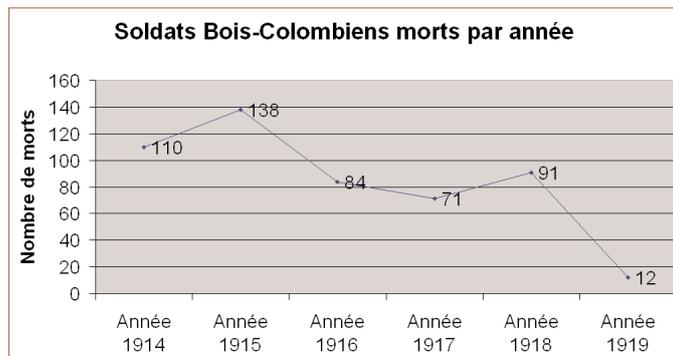
Les malades entrent dans les hôpitaux suite à leur évacuation organisée par une formation sanitaire de l'armée ou un hôpital militaire de territoire. Dès leur arrivée, ils doivent présenter leur feuille d'évacuation, leur livret militaire ainsi que leur billet d'hôpital. Pendant que les dames ambulancières préparent leur lit, les malades changent de vêtements au vestiaire et leurs pieds sont toilettés. Le renouvellement du linge se fait à intervalles très réglementés : les draps sont changés tous les quatorze jours, les caleçons et les chemises tous les sept jours, de même que les bonnets de coton, les chaussettes, les mouchoirs et les serviettes de toilette.

En dehors des soins et des repas qui rythment la journée, le blessé profite de sa convalescence pour donner de ses nouvelles à sa famille, puis des activités plus ludiques, comme la lecture, prennent le relais. Chaque hôpital possède d'ailleurs sa petite bibliothèque alimentée par des dons. Lorsqu'il peut enfin quitter son lit, le blessé fabrique alors de petits objets (certains le faisaient déjà sur le front avec les matériaux trouvés sur le champ de bataille comme les douilles d'obus : bagues ciselées, briquets, éventails, ouvrages en raphia, macramé, travail du bois,...) ou se promène dans le parc de la clinique, où sont notamment organisées des parties de boules, de croquet, de tennis et d'autres jeux.

# Bois-Colombes et l'hommage à ses héros

(NB : la plupart des textes suivants sont de M. Delbecque, historien bois-colombien, avec son aimable autorisation)

## De nombreux soldats Bois-Colombiens tués



Graphique des décès par année

C'est au moment où le 124<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie cantonnait à Bois-Colombes que les télégrammes annonçant les premiers morts commencent à arriver à la mairie. En effet, il est dans les attributions des édiles municipaux d'annoncer ces tragiques nouvelles aux familles. Pendant toute la guerre, le premier adjoint, M. Hivelin, se chargera de cette tâche.

L'ampleur du drame commence à se dessiner dès le mois d'août : ce ne sont pas moins de trente-trois télégrammes qui arrivent à la mairie, dix Bois-Colombiens notamment ont laissé leur vie le 22 août, jour le plus meurtrier, où l'armée française a cessé de refluer devant l'ennemi pour lui

faire face. La liste des tués de la paroisse est également affichée sur la porte de l'église Notre-Dame de Bon-Secours, elle s'allonge de jour en jour <sup>8</sup>.

Dès le 21 septembre 1914, les jeunes hommes de la classe 1915 de Bois-Colombes (c'est-à-dire nés en 1895) reçoivent leurs notices individuelles. Leur départ aux armées est avancé pour compenser les premières pertes qui s'avèrent considérables. Au même moment, la mairie doit fournir les listes des soldats exemptés ou réformés des classes 1910 à 1914. Ces listes sont envoyées au bureau du recrutement du service des affaires militaires de la préfecture de la Seine qui organise des conseils de révision afin de laisser à ces jeunes hommes "une chance" d'aller se battre...

L'hécatombe se poursuit au point d'atteindre à la fin de l'année 1915, en dix-sept mois de conflit, 248 soldats, sous-officiers, officiers, tombés pour la patrie, soit près de la moitié des Bois-Colombiens tués au combat <sup>9</sup>.

## Une souscription dès 1915 pour un monument aux morts

Au cours de l'année 1915, la Société Commémorative des enfants de Bois-Colombes morts au champ d'honneur <sup>10</sup> remplace le groupe des Amis et Alliés né dès les premiers mois du conflit. Dans les articles constitutifs de cette association, celle-ci prévoit de "recueillir par cotisations, souscriptions ou tous autres moyens, les fonds nécessaires pour commémorer, par l'érection d'un monument <sup>11</sup> sur une de nos places publiques, la mémoire des Enfants de Bois-Colombes tombés glorieusement pour la Patrie, conserver leurs noms, perpétuer leur sacrifice et les donner en exemple aux générations futures" et précise que "les fonds <sup>12</sup> restant en caisse après l'érection du monument seront remis à la Municipalité, qui sera chargée de son entretien" puisque "le monument <sup>13</sup> sera offert à la Municipalité".

Au cours du dernier trimestre 1915, la municipalité engage des pourparlers avec l'association en vue de modifier trois articles des statuts, comme le précise la délibération du conseil du 16 décembre 1915, approuvé lors de l'assemblée générale de l'association le 5 mars 1916. Ainsi la décision est prise conjointement, avant le milieu de la guerre, d'ériger un monument aux morts comme le rappelle l'article 1<sup>er</sup> "Sur l'initiative du conseil municipal et de la société les Amis et alliés il est formé à Bois-Colombes sous le titre de société commémorative des Enfants de Bois-Colombes morts au champ d'honneur...", l'article 3 "Le monument sera la propriété de la ville", l'article 21 "En cas de dissolution de la société avant la réalisation du projet, les fonds recueillis seront versés à la ville à charge par elle de poursuivre l'érection du monument."

<sup>8</sup> *Journal d'une adolescente dans la guerre*, Marcelle Lerouge, p. 15.

<sup>9</sup> Soit 506 Bois-Colombiens morts pour la France durant la guerre. Ce chiffre comprend les militaires qui succomberont des suites de leurs blessures en 1919, après la fin des hostilités. Par ailleurs, quelques soldats non originaires de Bois-Colombes, mais morts à l'hôpital et enterrés dans notre commune, peuvent être comptabilisés dans ce chiffre.

<sup>10</sup> Autorisée par insertion au journal officiel du 5 décembre 1915 page 1883.

<sup>11</sup> Article 2 des statuts d'origine. <sup>12</sup> Article 22. <sup>13</sup> Article 3.

## Le choix du monument aux morts



1<sup>er</sup> croquis du projet. Archives municipales 58 W 13

Si, en novembre 1920, le président du comité de la société commémorative, Louis Duforêt, propose au maire le choix de la place de la République et celui de la rue des Aubépines, le conseil municipal<sup>14</sup>, à l'initiative de M. Bosset, voudrait le placer au cimetière. Devant la multiplicité des conseils, le maire instaure une commission mixte, composée de membres du conseil et des membres du comité, chargée d'étudier le projet et son emplacement avant de le soumettre au conseil pour décision et voter une subvention.

Avant mars 1921, le choix de l'emplacement du monument est fixé dans le square donné par M<sup>me</sup> Lachon et non sur la place de la République ou au cimetière.

Au cours du conseil municipal du 18 mars, alors que M. Mégère fait remarquer que le futur monument, édifié sur le terre-plein précédant l'entrée du square vers la place de la République, pourrait être dans l'avenir masqué par des constructions nouvelles, M. Lorant, adjoint, propose d'utiliser la partie du square faisant face à la rue des Aubépines (actuellement rue du G<sup>al</sup>-Leclerc), arguant que le monument se profilera sur les arbres. Quant à la philosophie du monument, tandis que M. Lambert propose, plutôt que de l'élever, de secourir les orphelins et les veuves. M. Chevalier lui répond que le sujet du monument inspirera la haine de la guerre en rappelant ce qu'elle est en réalité.

Sur les vingt-sept conseillers municipaux, deux votent contre et trois s'abstiennent. Le montant d'une subvention municipale de 10 000 francs, destinée à compléter les dons reçus par la société, est mis au vote. Sept membres votent alors contre : MM. Bosset, Fauconnet, Bouchaud, Jarry, Barras, Lambert et Martin, adjoint.



Maquette du monument aux morts de Bois-Colombes conservée au musée de Péronne (Copyright Yazid Medmoun. Historial de la Grande Guerre, Péronne, Somme)

À la suite de ce vote, le projet peut voir le jour. Une notice pour les artistes est établie fixant les différents éléments du concours, précisant l'emplacement, la dimension, le symbole, les conditions du concours (maquettes, indemnité de transports, exposition, choix de la maquette, nationalité de l'artiste), les conditions d'exécution (délai, prix, paiement, modifications, inscriptions sur la face du monument). Le concours est lancé dès juin 1921.

Plus de 40 participants s'adressent à la mairie entre le 13 juin et le 15 septembre : si 3 d'entre eux sont sans profession connue, il y a 1 médailleur, 2 marbriers, 16 architectes et 20 statuaires. Parmi les architectes, on trouve Hector Guimard, architecte parisien, représentant majeur de l'Art nouveau, notamment avec dans ses différents édifices marquant les entrées du métro.

Un jury, composé d'artistes et de représentants locaux, est constitué début octobre 1921. Sa composition témoigne d'une double préoccupation : privilégier l'expression artistique et affirmer le rôle prépondérant de l'association, véritable instigateur de cette réalisation qui la finance aux trois quarts. Il n'existe aucune trace des choix respectifs des différents membres et des conciliabules qui, du 16 octobre au 23 décembre, ont abouti à choisir le projet présenté par l'architecte Albert Parenty et le sculpteur Émile Pinchon<sup>15</sup>, frère du dessinateur de Bécassine.

Sur les quarante mille francs du projet, trente cinq mille francs concernent l'érection du monument, comprenant la recherche et l'exécution de modèles, les frais de moulage, l'acquisition des pierres de Chauvigny et Vaurion, le travail des marbriers, metteurs au point, praticiens, l'emballage, le transport et la mise en place, ainsi que le bénéficiaire du statuaire et les honoraires de l'architecte, puisque quatre mille huit cent francs sont conservés pour les fondations et la jardinière formant corps avec le socle.

## L'inauguration du monument aux morts

Le monument est vraisemblablement achevé mi-septembre 1922, puisque la commission des fêtes et des finances arrête le budget des dépenses pour l'inauguration prévue au 19 novembre 1922, huit jours après la commémoration de l'armistice. L'inauguration mobilise ainsi les services de la mairie. Les réponses des invités (sénateurs, députés, conseillers généraux, maires, militaires, anciens combattants, personnalités locales dont les Dames Françaises, personnels administratifs), les plans des emplacements des différents lieux (kiosque et monument), la présentation au ministre des notabilités ainsi que les invitations au champagne montrent l'impact profond de cette manifestation.

<sup>14</sup> Délibération du conseil municipal du 11 décembre 1920.

<sup>15</sup> Par la suite, l'architecte Albert Parenty et le sculpteur Émile Pinchon collaboreront à deux autres monuments aux morts, ceux de Choisy-le-Roi (Val de Marne) et Chauny (Aisne).

Voir en annexe la présentation plus détaillée de ces artistes.



**Inauguration du monument aux morts en présence d'hommes politiques : Hector Molinié, député de la Seine, Félix Braquet, maire de Bois-Colombes et Barthélemy Robaglia, président du Conseil général, ainsi que le ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, Paul Strauss. Archives municipales 3 Fi 2 (5)**



**Inauguration du monument aux morts, 19 nov. 1922. Archives municipales 3 Fi 2 (2)**

Le jour de l'inauguration, sur le kiosque de la place de la République, plusieurs discours sont prononcés, dont certains par les politiques (voir photo légendée ci-dessus). Des photographes locaux immortaliseront une partie des cérémonies et la presse en rendra compte le jeudi 23 novembre suivant. Le lieutenant Peter, un grand mutilé, rendra, quant à lui, un hommage appuyé à ses 506 camarades morts au combat.



**Reproduction des faces de la médaille**

Adolphe Rivet<sup>16</sup>, médailleur sculpteur, est chargé de la réalisation d'une médaille commémorative à tirage limité<sup>17</sup>. À l'avant de la médaille, l'artiste figure la France représentée par le buste de profil d'une femme cuirassée à tête de lion, la tête couverte d'un casque crêté avec visière, comportant une aile et un couvre-nuque décoré de feuilles de chêne, avec l'inscription PATRIA à gauche et sa signature à droite. Le revers comporte, entourée de feuilles de laurier et de chêne, l'inscription centrale suivante : "Ville de Bois-Colombes 19 novembre 1922 Inauguration du monument aux enfants de

Bois-Colombes morts pour la France. M. Paul Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales/M. Félix Braquet, maire".

## *La symbolique du monument aux morts*



**Le Monument aux morts de Bois-Colombes.**

**Archives municipales 4 Fi 271**

Dans la notice adressée aux artistes, la commande était "de glorifier les héros morts pour défendre le Droit et la Liberté des Peuples et symboliser, autant que possible, en même temps que les horreurs de la guerre, les bienfaits de la paix" et ne comporter qu'une seule inscription "BOIS-COLOMBES À SES GLORIEUX ENFANTS/ 1914-1918".

Pour concrétiser cette directive, le sculpteur puise dans ses réalisations. Il emprunte à La Ferté-sous-Jouarre le personnage du poilu. Il reprend le principe de la frise aux monuments de la Ferté-sous-Jouarre et du Raincy. Dans la frise symbolisant les horreurs de la guerre, il cite le soldat tué de Clermont.



**Détail de la frise**

En magnifiant le soldat protégeant un jeune garçon figurant les jeunes générations, tel le chevalier du Moyen-Âge protégeant les faibles, il donne à ce monument, dans sa simplicité et dans son refus d'afficher la liste des héros morts pour la patrie, la grandeur de cette génération d'hommes accomplissant simplement et humblement leur devoir jusqu'au sacrifice de leur vie. En introduisant ce jeune garçon vêtu d'un costume marin, classique de la mode 1900-1914, il répond à la symbolique proposée de magnifier et la liberté et la paix. Dans la frise, à l'imitation des imagiers du Moyen-Âge, l'artiste choisit l'arbre pour séparer la scène : à gauche du spectateur, l'Enfer qu'est la Guerre, et à droite, une vision idyllique de la paix, d'un monde passé révolu qui ne demande qu'à renaître. Ce n'est donc pas seulement la figuration de l'arbre de la Connaissance, du Paradis perdu, celui du Vécu par ces poilus, c'est aussi et surtout l'arbre renaissant chaque printemps à la vie, l'arbre du Renouveau.

<sup>16</sup> Né en 1855 à Périgueux, mort en 1927, expose de façon presque continue au salon des artistes français dès 1882 jusqu'en 1912. Sa production se répartit de façon presque égale entre le médailleur/auteur de médaillons et le sculpteur.

Il reçoit quelques commandes publiques dont le monument aux morts de Gentilly

<sup>17</sup> Cinq médailles d'argent, trente-cinq en métal argenté et trente-six en bronze.

# Sources

## Archives municipales de Bois-Colombes

Correspondance du maire 1914 – 1919 (registres non cotés).

Registres des Délibérations du Conseil Municipal 1914 – 1922 (registres non cotés).

Registres des Délibérations du Bureau de Bienfaisance 1914 – 1921 (registres non cotés).

Érection du monument aux morts 1915-1922 : 58 W 13.

Morts pour la France : 7 W 7, 50 W 19, 20 et 21, 59 W 1.

Entrées extraordinaires : 44 Z 1, 45 Z 3 et 4, 46 Z 1, 78 Z 2.

Séries iconographiques :

Affiches : 2 Fi 5, 39, 154, 173, 453 et 454.

Photographies : 3 Fi 2, 308, 313.

Cartes postales : 4 Fi 194, 271, 272, 357, 416, 420, 448, 482, 606, 613, 615, 633, 646 – 650, 660, 661, 687, 4 Fi Rep 52, 4 Fi Rep 142.

Presse locale, médailles, œuvres d'art du patrimoine de la Ville.

## Service Historique de la Défense, département de l'Armée de l'Air

Marchés de guerre, 1 A 67, 1 A 77

Photographies : 24 Fi Personnes 17 – 18 ; 63 Fi Personnes 234 ; 395 Fi Personnes 10 – 11 ; 490 Fi Personne 14, 47, 117, 150, 235 ; Z 10975 Personnes 65 et 97 ; 226 Fi Mécaniciens 1 et 2 ; 302 Fi Mécaniciens 1 ; 590 Fi Mécaniciens 2-3 ; 688 Fi Mécanicien 3, 5 et 6 ; 1197 FI 33, 49, 100, 102, 105, 151 – 153.

Fonds Hispano-Suiza, photographies : 6 HS 01 et 6 HS 05.

## Ouvrages

Jacques BINOCHE,

*Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours*. Éd. Masson/A. Colin, Paris, 1996.

Alexandre LECLERC,

*Des chansons... Des vers*. Préface d'Ernest La Jeunesse. Imprimerie Mary, Asnières, 1920.

Maurice HAMEL,

*Le roman d'un chansonnier populaire, ou Les aventures du Bruyant Alexandre*. Impr. Monnier, Paris, 1929.

Louis MASSUGER,

*Livre d'Or de la Société Hispano-Suiza, à la gloire des Aviations Françaises et Alliées*. Impr. Draeger, 1924.

Michel POLACCO,

*Hispano-Suiza, le futur a sa légende*. Le Cherche-Midi Editeur, Paris, 1993.

Collectifs

*Guynemer, un mythe, une histoire*. Service historique de l'armée de l'air, 1997.

*Hispano-Suiza à Bois-Colombes*. Hispano-Suiza, 1997.

Corinne DUPUIS,

*Colombes, Histoire d'une délégation de la Croix-Rouge*. Éd. E dans l'O, Paris, 2005.

Marcelle LEROUGE

*Journal d'une adolescente dans la guerre*. Préfacé et édité par J.-Y Le Naour. Hachette, Paris, 2004.

Léon QUENEHEN

*Histoire de Bois-Colombes*. Jouve, Paris, 1946.

Lucienne JOUAN

*Bois-Colombes et son histoire*. Éd. Association «1896–1996 Bois-Colombes a cent ans», Bois-Colombes, 1996.

## Sites Web

Sur Alexandre le Bruyant : <http://www.larchipel.net/content/view/8/4/>

et <http://www.parisenimages.fr/fr/popup-photo.html?photo=12126-11>

Sur l'histoire de Bois-Colombes : <http://www.bois-colombes.com/pratique/histoire.php>

Sur l'histoire de la Croix-Rouge : <http://www.croix-rouge.fr/goto/presentation/crf/historique.asp>

Sur la Grande Guerre : <http://www.historial.org/>

et <http://www.grande-guerre.org/>

et aussi <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Sur Hispano-Suiza : <http://www.hispano-suiza-sa.com/spip.php?article1&lang=fr>

et [http://www.safran-group.com/rubrique.php3?id\\_rubrique=1](http://www.safran-group.com/rubrique.php3?id_rubrique=1)

# ANNEXES

## *Le fonctionnement de la Croix-Rouge*

**Les décrets de 1886 et de 1892** règlent le fonctionnement des trois associations françaises de la Croix-Rouge en cas de guerre. En 1907, un comité central de la Croix-Rouge Française est créé, composé des présidents et secrétaires généraux de chacune des trois sociétés. Son rôle est de représenter la Croix-Rouge Française dans les instances internationales. En 1913, une seconde convention est signée, élargissant les attributions du comité en cas de guerre : son rôle est d'organiser la coordination des actions si les événements l'imposent.

### **Texte relatif à l'organisation des trois associations de la Croix-Rouge et des services de santé des armées en cas de conflit :**

#### ARTICLE 1<sup>ER</sup>

Les sociétés d'assistance aux blessés des armées de terre et de mer, reconnues d'utilité publique, à savoir la Société de Secours aux Blessés Militaires, l'Union des Femmes de France, l'Association des Dames de France, sont autorisées à prêter leur concours en temps de guerre au Service de santé des armées de terre et de mer, dans les conditions prévues par les conventions internationales réglant l'emploi de l'emblème de la Croix-Rouge. Pour l'accomplissement de cette mission, elles sont placées sous l'autorité du commandement et des directeurs du service de santé [...].

#### ARTICLE 2

Le rôle des sociétés d'assistance consiste

1°/ à créer dans les places et localités désignées par le ministre de la Guerre ou les généraux commandant le territoire [...], des hôpitaux auxiliaires destinés à recevoir des malades et blessés de l'armée qui, faute de place, ne pourraient être admis dans les établissements du Service de santé ;

2°/ à prêter éventuellement leur concours au service de l'arrière, en mettant à la disposition du Service de santé des ressources en personnel et en matériel qui peuvent être utilisées dans les formations ou établissements sanitaires de la zone arrière ;

3°/ à faire parvenir aux destinations indiquées par les ministres de la Guerre et de la Marine les dons qu'elles recueillent pour les malades et les blessés.

En outre, La SSBM reste chargée du service des infirmeries de gare. I.

*(Décret du 19 novembre 1892 portant règlement sur le fonctionnement général des sociétés d'assistance aux blessés et malades des armées de Terre et de Mer).*

### **Les statuts de l'ADF (extraits)**

#### ARTICLE 1<sup>ER</sup>

L'Association des Dames Françaises a pour objet la préparation des diverses espèces de secours que les militaires et les marins peuvent recevoir. Elle s'occupe en particulier de former un personnel de femmes capables de rendre des services à l'intérieur des ambulances et, en temps de guerre, de réunir le matériel nécessaire, surtout en objets de pansement. L'association a son siège à Paris, sauf cas de force majeure.

#### ARTICLE 2

En cas de fléaux ou de désastres publics, la société peut offrir son concours aux autorités compétentes.

## *Les auteurs du monument aux morts de Bois-Colombes, par M. Delbecque Albert Henry Parenty (né à Paris le 31 mars 1877, mort à Paris en 1953).*

Nous n'avons que quelques informations sur l'architecte diplômé par le gouvernement en 1895, Albert Parenty. Il dresse des plans d'urbanisme pour Allevard (Isère), Beauvais (Oise), Paris (Seine) ou Philippeville (actuellement Skidda Algérie) et obtient le premier prix du concours international pour le projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension de Belgrade.

Outre ces projets, il réalise un gymnase à Paris, 63 rue Michel-Ange, et la décoration intérieure de la mairie de l'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne). Il aura d'ailleurs été maire de L'Haÿ-les-Roses du 17 mai 1925 au 9 janvier 1927. Il collabore avec le sculpteur Moreau-Vauthier pour le monument aux morts de 1914-1918 de Calais (Pas-de-Calais), détruit lors de la Seconde Guerre mondiale. La coopération est plus fructueuse avec Emile Pinchon puisque ensemble ils réaliseront, entre 1922 et 1930, les monuments du Raincy (Seine-S<sup>t</sup>-Denis), de Bois-Colombes, de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) et de Chauny (Aisne).

## **Émile Pinchon (1872-1934)**

Ce n'est pas un inconnu lorsqu'il dépose sa candidature à Bois-Colombes. Natif d'Amiens, il suit son père qui s'installe comme tanneur à Noyon dont il en reprendra l'activité jusqu'en 1914. Autodidacte, passionné de chasse à courre, comme son frère, il réalise dès 1903, comme le montre les catalogues des salons des artistes français jusqu'en 1913, des représentations de chevaux. Au niveau monumental, la réalisation d'un monument commémoratif représentant la réhabilitation de Jeanne d'Arc montre sa maîtrise de cet art. Avec son frère, lors de la Grande Guerre, il est mobilisé et affecté dès 1915 à la section de camouflage d'Amiens.

Retourné à la vie civile, il expose de nouveau de 1920 à 1929, à l'exception de l'année 1922 où il réalise quatre monuments aux morts dont celui de Bois-Colombes qui semble constituer la synthèse des trois premiers : La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), Clermont (Oise), Le Raincy (Seine-Saint-Denis). Il exécutera par la suite quatre autres monuments : ceux de Casablanca (1924) ramené à Senlis (Oise) en 1961, de Noyon (Oise) en 1925, de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) en 1928, de Chauny (Aisne) en 1930.

Il achève sa carrière en réalisant quarante quatre panneaux pour la cité des informations à l'exposition coloniale internationale de 1931 à Paris. Il meurt d'un accident cardiaque dans le métro en 1934.

## *Repères chronologiques*

### **1914**

Assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche, et de sa femme à Sarajevo (28 juin). Ultimatum autrichien à la Serbie : l'Autriche exige que les Serbes prennent des mesures sévères contre le mouvement terroriste (23 juillet).

L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie (28 juillet).

Mobilisation générale en Russie (30 juillet).

Mobilisation générale en Autriche-Hongrie (31 juillet).

Mobilisation allemande. L'Allemagne déclare la guerre à la Russie (1<sup>er</sup> août).

L'Allemagne déclare la guerre à la France (3 août). Ultimatum de l'Angleterre à l'Allemagne qui exige le respect de la neutralité belge (4 août).

État de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne. Déclaration de guerre de la Serbie à l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie à la Russie (6 août).

Déclaration de guerre de la France à l'Autriche-Hongrie (11 août).

Bataille de la Marne (6-9 septembre).

Repli des Allemands. Batailles de Tannenberg et des lacs Mazurie. Victoires allemandes sur les armées russes (août-septembre).

Déclaration de guerre russe, britannique et française à la Turquie (2-5 novembre).

### **1915**

Bataille d'Ypres (avril-mai), première utilisation des gaz de combat.

Déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche-Hongrie (23 mai).

Bataille de Champagne (septembre-octobre).

La Bulgarie entre en guerre aux côtés de l'Allemagne (14 octobre).

La Grande-Bretagne et la France garantissent à la Russie la possession future de Constantinople.

Conférence de Chantilly : la Grande-Bretagne recherche comme but de guerre la majeure partie des colonies allemandes. La France veut le retour de l'Alsace-Lorraine.

### **1916**

Bataille de Verdun (21 février-21 juillet).

Accords franco-anglais Sykes-Picot sur le partage de la Turquie (16 mai).

L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne (26 août).

La Roumanie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie (27 août).

En réponse, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie déclarent la guerre à la Roumanie.

### **1917**

Les États-Unis entrent en guerre contre l'Allemagne (6 avril) et contre l'Autriche-Hongrie (7 décembre). Révolution russe (11-12 mars). Lassitude générale de la guerre.

Le Reichstag vote une motion pour une «paix de réconciliation» (juillet).

Mutineries et mouvements de grèves en France. Révolution bolchevik en Russie (6-7 novembre).

En France, arrivée au pouvoir de Clemenceau qui combat le défaitisme (novembre).

## 1918

Proclamation des «Quatorze points» du président Wilson (8 janvier).  
Paix de Brest-Litovsk qui consacre la victoire allemande à l'Est et procède au démembrement de l'empire russe (3 mars).  
Guerre civile russe (1918-1920).  
Paix de Bucarest : Victoire de l'Allemagne et de l'Autriche sur la Roumanie. Démembrement de la Roumanie et exploitation des sources de pétrole par l'Allemagne (7 mai).  
Offensives allemandes sur le front occidental (mars-juillet). Échec.  
Deuxième victoire de la Marne en faveur des Alliés (15-18 juillet).  
Victoires des Alliés sur les autres fronts (septembre-octobre).  
Révolution en Allemagne (novembre). Départ de Guillaume II en Hollande.  
Armistice sur la base des «Quatorze points» (11 novembre) : évacuation des zones occidentales occupées par l'Allemagne, évacuation de la rive gauche du Rhin, levée des clauses de paix des traités de Brest-Litovsk et de Bucarest, livraison du matériel de guerre lourd et des sous-marins.

## 1919

Ouverture de la Conférence de la Paix à Paris 18 janvier.  
Ouverture de l'Assemblée nationale allemande à Weimar (février). Fondation de la III<sup>e</sup> Internationale à Moscou (mars).  
Insurrection spartakiste à Berlin (4-13 mars). Remise des conditions de paix à la délégation allemande (7 mai).  
Ultimatum des Alliés qui exigent la signature du traité par l'Allemagne (16 juin).  
Signature du traité de Versailles dans la galerie des Glaces du château (28 juin).  
Signature du traité de Saint-Germain-en-Laye avec l'Autriche (10 septembre).  
Signature du traité de Neuilly avec la Bulgarie (27 novembre).  
Victoire électorale en France du «Bloc national» (16-30 novembre).

## 1920

Entrée en vigueur du traité de Versailles (10 janvier).  
La Société des Nations prend ses fonctions à Genève.  
Le Sénat américain refuse de ratifier le traité de Versailles (19 mars).  
Signature du traité de Trianon avec la Hongrie (4 juin).  
Signature du traité de Sèvres avec la Turquie (10 août). Congrès de Tours.  
Fondation du parti communiste français (décembre).

## 1921

La conférence de Paris fixe à 269 milliards de marks-or la dette de réparation de l'Allemagne.  
La conférence de Londres repousse les contre-propositions allemandes.  
Rupture des négociations. Sanctions contre l'Allemagne.  
Ultimatum de Londres qui exige l'application du traité par l'Allemagne.  
L'Allemagne accepte de payer rapidement un milliard de marks (11 mai).  
Les États-Unis concluent une paix séparée avec l'Allemagne (25 août).

## 1922

2<sup>e</sup> conférence de Londres : de nouvelles propositions allemandes sont écartées.  
Traité de Rapallo entre l'Allemagne et la Russie communiste (16 avril).  
«Marche sur Rome» de Benito Mussolini (octobre).

## 1923

La commission des réparations affirme que l'Allemagne n'a pas respecté ses livraisons convenues de bois et de charbon. Occupation de la Ruhr par la France (janvier).  
Stresemann forme un ministère de coalition en Allemagne (août-novembre).  
Troubles communistes en Allemagne (octobre).  
Échec d'un putsch tenté par Hitler à Munich (novembre).  
Stabilisation de la monnaie allemande.

Source : Jacques BINOCHÉ, *Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours*, éd. Masson/A. Colin, Paris, 1996



**BC**  
*Bois/Colombes*